

**DU 22 AU 26 NOVEMBRE
JE VOTE SOLIDAIRES**

4 DÉFENDRE UN DROIT À UNE RETRAITE EN BONNE SANTÉ

Le système de retraites par répartition est un bien commun qu'il faut défendre. Les actifs financent les pensions des retraité-e-s. C'est un modèle solidaire et durable. Les capitalistes l'attaquent en permanence, car l'argent des pensions leur échappe. Ils voudraient en reprendre le contrôle, pour en tirer profit, en mettant en place un système par capitalisation, où chacun cotise pour sa propre personne, et où les banquiers et les assureurs ramassent les intérêts. Le projet de système de retraites « à points » allait lui aussi dans ce sens. Heureusement, grâce à la grève, les plans du gouvernement sont tombés à l'eau. **Les agents RATP ont été particulièrement mobilisés pour torpiller ce projet de réforme. Soyons-en fièr-es !**

AMÉLIORER LES RÉGIMES SPÉCIAUX

Pour consolider le système par répartition, il faut augmenter le nombre de cotisants en créant des emplois, et accroître les ressources du système de retraite en augmentant les salaires. **Nous avons réussi à défendre le système par répartition par la lutte, et c'est aussi par la lutte que nous obtiendrons des hausses de salaires, et la semaine de 32 heures.**

En France, l'espérance de vie en bonne santé est de 64 ans. Depuis de nombreuses années, ce chiffre ne progresse plus. De nombreux travailleurs partent déjà à la retraite en mauvaise santé, à cause de la pénibilité au travail, et de l'usure provoquée par l'allongement des carrières. Pire encore, certains meurent avant la retraite. Il est donc nécessaire de défendre et d'améliorer les régimes spéciaux de retraite qui compensent une partie de la pénibilité. À la RATP, il faut que tous les agents exerçant le même métier puissent bénéficier du même régime spécial, et des bonifications qui vont avec.

SOLIDAIRES REVENDIQUE

- ★ La retraite à 60 maximum pour toutes et tous ;
- ★ La pension à taux plein dès 37,5 années de cotisation ;
- ★ Le même régime spécial de retraite pour tous les agents RATP exerçant le même métier ;
- ★ La compensation des discriminations constatées au cours de la carrière au moment de la retraite ;
- ★ L'extension des pensions de reversions aux personnes en PACS et en concubinage reconnu.

NOUS

défendons

la retraite



**UNE VICTOIRE
AU JOURD'HUI
POUR DEMAIN**

Du 22 au 26 novembre

Je vote

fredsochard

Solidaires
RATP